

Communiqué

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration communique :

Un concours de recrutement par voie externe de 11 cadres Bilingues (Arabe – Français), sera organisé le **Mercredi 2 janvier 2008** à partir de 9 heures à l'ENA.

Les places à pourvoir sont réparties ainsi qu'il suit :

Nature de la spécialité demandée	Nombre de places	Diplômes demandés
١. Administrateurs Civils (Spécialité : Ressources Humaines)	02	Bac + 4 au minimum en Gestion des Ressources Humaines, Administration Publique ou Gestion Publique
٢. Administrateurs Civils (Spécialité : Juriste)	03	Bac + 4 au minimum en Droit Public
٣. Administrateurs Civils (Spécialité : Gestion Publique)	01	Bac + 4 au Minimum en Gestion publique ou Management
٤. Ingénieurs Informaticiens (Spécialité : Systèmes d'Information)	03	Bac + 4 ans au minimum en informatique (option Systèmes d'Information)
٥. Ingénieurs Informaticiens (Spécialité : Systèmes et réseaux)	02	Bac + 4 ans au minimum en informatique (option Systèmes et Réseaux)

Le concours est ouvert aux personnes de nationalité mauritanienne, âgées de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date du concours sauf application des dérogations prévues par l'article 6, alinéa 5 de la loi 09-93 du 18 janvier 1993.

Le registre d'inscription des candidatures sera ouvert à l'ENA, tous les jours ouvrables de 09h à 15 heures pendant la période allant du Lundi 17 au Jeudi 27 décembre 2007.

Le dossier de candidature accepté est composé des éléments suivants :

- Demande manuscrite timbrée à 100 UM ;
- Un C.V. tiré à partir du site www.concours.gov.mr après saisie des informations concernant le candidat ;
- Copie certifiée conforme du Baccalauréat ;
- Une copie certifiée des diplômes demandés ;
- La carte Nationale d'Identité ;
- Casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un certificat Médical datant de moins de 3 mois attestant l'aptitude du candidat à exercer l'emploi sollicité ;
- 4 photos d'identité récentes.

Le concours comportera les épreuves suivantes :

Epreuve	Date	Durée	Coefficient
Une épreuve de spécialité	02 janvier 2008	3 heures (de 9h à 12h)	03
Un sujet d'ordre général	02 janvier 2008	2 heures (de 13h à 15h)	02
Traduction d'un texte (Arabe en Français ou Français en arabe)	02 janvier 2008	2 heures (de 16h à 18h)	02

Les candidats déclarés admissibles aux épreuves écrites avec une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20, passeront un entretien avec le Jury (coefficient 1). Les pièces suivantes sont exigées à l'épreuve d'entretien :

- Un acte de naissance ;
- Nationalité ;
- Les originaux des diplômes.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adressez au Service du Personnel au Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ou visitez le site web du ministère : www.modernisation.gov.mr

Le Secrétaire Général
du Ministère de la Fonction Publique et de
la Modernisation de l'Administration

Mohameden Ould Bah Ould Hamed

La Secrétaire Générale
du Ministère de la Culture et de la
Communication

Zeïnebou Mint Ely Salem